

La mission historique de Jésus : d'après Henri Monnier

Autor(en): **Morel, Ernest**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **39 (1906)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA MISSION HISTORIQUE DE JÉSUS

d'après Henri Monnier¹

PAR

ERNEST MOREL

Il y a trois ans à peine qu'Henri Monnier, pasteur à Paris, faisait paraître un ouvrage considérable sur « la notion de l'apostolat » (des origines à Irénée), ouvrage auquel la *Theologische Literaturzeitung* de Schürer et Harnack consacrait, par la plume du professeur Ed. von der Goltz, de l'université de Berlin, privat-docent de théologie pratique, un article élogieux ; le travail auquel nous faisons allusion, est appelé par le professeur chargé de l'analyse de cet ouvrage « eine ganz ausgezeichnete Monographie. » Tandis que le théologien français avait concentré son attention sur une seule notion, celle de l'apostolat, nous le voyons, dans l'étude, parue récemment, que nous désirons faire connaître aux lecteurs de la *Revue de théologie et de philosophie*, s'attaquer à un sujet d'une étonnante complexité, en même temps que singulièrement ardu ; de quoi s'agit-il en définitive sinon de faire dans tous ses détails l'exégèse approfondie des évangiles ?

En ouvrant ce volume, nous avouerons avoir eu quelques appréhensions. Comment l'auteur concevrait-il, comment

¹ Henri Monnier, *La mission historique de Jésus*, grand in.-8°, XXXI et 376 pages. Paris, Fischbacher 1906.

² *Theolog. Literaturzeitung*, 1905, p. 41-44.

exécuterait-il son dessein? saurait-il être complet sans être d'une longueur fastidieuse? réussirait-il à exposer clairement des problèmes délicats et obscurs? pourrait-il limiter le champ de ses investigations et ne pas se laisser entraîner trop loin du principal objet de ses recherches? Nos inquiétudes se sont promptement dissipées: l'analyse de cet ouvrage permettra, nous le désirons, à ceux qui lisent ces lignes de se rendre compte de la science étendue et profonde de l'auteur de « la mission historique de Jésus. »

I

Henri Monnier ne pouvait pas traiter le sujet qu'il avait choisi sans s'occuper des sources, auxquelles il devait aller puiser les renseignements nécessaires à l'exécution de son dessein: il expose avec sobriété les résultats qu'il a acquis par des études personnelles de ce problème singulièrement complexe; ce n'est pas seulement sur la question synoptique déjà très délicate qu'il avait à donner son sentiment, mais sur la valeur à accorder à la narration johannique. A ses yeux le quatrième évangile, tout en lui paraissant constituer « une œuvre infiniment précieuse pour l'intelligence de la personne de Jésus, » n'est pourtant « pas un livre d'histoire; » aussi une étude sur la mission terrestre de Jésus doit-elle, pour ne pas échouer dans l'arbitraire, « recourir uniquement au témoignage des trois premiers Evangiles. » Quant à la question des ressemblances et des différences des trois synoptiques, « le plus sage est... de combiner ces diverses hypothèses en laissant une part au travail d'harmonisation des copistes, qui suffit à déranger toutes les combinaisons de la critique. » Nous ne pouvons pour notre part qu'approuver cette prudente réserve: nous avons l'impression que, si la science théologique s'est ces dernières années rapprochée d'une solution satisfaisante de ce problème, plusieurs ont prématurément conclu des premiers résultats obtenus qu'ils étaient arrivés au but; pourtant il n'est pas encore atteint: la publication de l'ouvrage de Wrede prouve à quel

point nous sommes loin d'un consensus des savants sur la valeur des Évangiles.

La personne du Christ ne saurait être expliquée par son milieu de façon satisfaisante; et cela pour la raison bien simple qu'il est très difficile de dire à quelle branche de la famille humaine appartenait Jésus; Henri Monnier croit que Jésus est descendant de Juifs établis en Galilée et de Galiléens d'origine hellénique; il écrit: « sa mère a pu être d'origine grecque, combinant la noblesse et l'harmonie des sentiments qui caractérisent les Hellènes, avec l'ardeur de foi religieuse qui était propre aux Galiléens. » Nous doutons un peu que cette hypothèse soit admise sans contestation. Par contre nous applaudissons aux déclarations vigoureuses de l'auteur: Jésus de Nazareth n'est pas le Christ tout entier. « ...Le Christ d'aujourd'hui est infiniment plus grand que le Christ d'autrefois, ... c'est le même Christ mais augmenté de tout ce qu'il a été dans l'âme de ses disciples, ... de tout ce qu'il a été dans l'histoire extérieure du monde, dans la transformation des idées et des peuples, dans l'évolution sociale vers la justice et la fraternité, ... de toute son action dans l'Invisible. » L'influence de l'abbé Loisy se fait ici sentir sur l'auteur et cette thèse est juste; il est grand temps que la vérité qu'elle contient soit remise en lumière et pénètre enfin dans nos milieux théologiques et religieux.

Dans deux appendices, Henri Monnier aborde la question de Paul et des évangiles synoptiques, puis revient à celle de Jean et des évangiles synoptiques. Entre Paul et les évangiles synoptiques « il y a accord profond, intime: le Christ de Paul ne faisant que prolonger les lignes du type historique du Nazaréen. » Nous n'en disconvenons point pour notre part; n'est-ce pas pourtant aller un peu loin que de dire: « ...Il a été fait malédiction pour nous. ... Cette expression terrible, le Christ des Évangiles l'a justifiée par avance dans ses agonies du jardin des Olives et du Calvaire. » Nous aurons sûrement l'occasion de revenir sur cette conception de Gethsémani et de Golgotha; nous nous bornons donc à la signaler en passant. — « L'Évangile

de Jésus met Dieu au centre : il est *théocentrique*. L'Évangile de Paul met le Christ au centre : il est *christocentrique*. On dirait une révolution profonde. En réalité, c'est bien un élargissement du christianisme primitif : ce n'en est pas une déviation. »

Une autre question que l'auteur aborde c'est celle-ci : « Faut-il écarter l'image que Jean nous a laissée de Jésus pour nous en tenir exclusivement au type des synoptiques ? Il me sera permis d'être bref. Car ce livre tout entier, — où je me suis gardé de faire entrer le quatrième évangile autrement que comme « pièce de comparaison », — établit que l'Évangile de Jean est le commentaire inspiré de la tradition synoptique. » Puis, parlant du contraste entre la mort paisible (d'après le 4^e évangile) et le drame des synoptiques, Henri Monnier écrit : « Cependant la différence n'est pas si grande qu'il semble au premier abord. Nous retrouvons l'équivalent exact de la croix de Gethsémané au chapitre douzième de l'Évangile. » Nous n'ignorons pas que le rapprochement entre ces deux scènes a été mis en lumière par quelques savants, nous nous demandons cependant si l'on peut parler « d'équivalent exact » et si au contraire les divergences ne sont pas profondes. En Gethsémané, Jésus ne dit-il pas : « S'il est possible que ce calice passe loin de moi ? » en d'autres termes il supplie son père, avec une indicible ferveur, de lui épargner les ignominies et les tourments d'un supplice, dont, par anticipation, il mesure toute l'horreur ; tandis que dans Jean, s'il y a bien dans son âme une émotion intense, *νῦν ἡ ψυχὴ μου τετάρακται*, il ajoute *καὶ τί εἶπω ; ἀλλὰ...* or, cet *ἀλλὰ* ne peut guère avoir d'autre valeur que celle-ci : « Je pourrais le dire mais je ne le dirai pas, » interprétation rendue nécessaire par les paroles suivantes : « Mais à cause de cela je suis venu à cette heure-ci ; » il renonce à demander la délivrance parce qu'il est venu jusqu'à cette heure-là en vue des souffrances, passage qu'il doit nécessairement franchir pour arriver à la glorification. Weiss dans son commentaire écrit : *καὶ τί εἶπω*, conj. delib., il est pour l'heure incertain sur ce qu'il doit demander.... Cette

fois, il ne le prononce pas réellement, mais ces mots sont une question : Dois-je peut-être dire : Sauve-moi? etc. En résumé, après avoir hésité un moment, après s'être demandé s'il prierait son Père de le délivrer, il y renonce pour la raison qu'il indique clairement. Par contre d'après les synoptiques, il n'hésite pas à demander, il supplie le Père d'éloigner de lui cette coupe d'amertume. Il n'y aurait donc pas d'« équivalent exact. » (Voir sur cette question : Ed. Reuss, *Évangile selon saint Jean*, p. 261).

Les déclarations d'Alfred Loisy dans son commentaire (p. 687 sq.) sont intéressantes à noter : « Il s'agit moins d'une prière véritable que d'une réflexion sous forme de prière et destinée à l'édification de l'auditoire, c'est-à-dire du lecteur. Le Christ ne demande pas formellement d'être sauvé de la mort qui l'envahit et la seconde demande qu'il exprime n'est pas une rétractation de la première ... On ne peut nier que l'évangéliste s'inspire de la scène de Gethsémané dans les synoptiques : il la transpose, l'interprète et la corrige.... Le Christ des synoptiques souhaite que la mort lui soit épargnée, sous réserve de la volonté du Père et demande à vivre en se résignant à mourir. Le Christ johannique demandait d'être sauvé de l'heure et de voir Dieu sans passer par la mort ; mais il ne s'arrête pas à cette idée qu'il sait être une conjecture en opposition avec les décrets divins, il ne peut demander qu'une chose : la glorification du nom de Dieu dans les conditions réglées par sa Providence. » Il va sans dire que nous ne saurions faire nôtres de semblables déclarations ; il nous a paru utile de placer en regard de l'affirmation de Henri Monnier les propositions différentes du célèbre théologien catholique.

II

L'Homme, tel est le sujet du premier chapitre.

Jésus a été un prophète auquel appartenait, comme à tout prophète, l'autorité, mais qui pourtant était plus qu'un prophète, formulant des exigences inouïes et pénétrant profon-

dément dans l'existence de ses disciples, tout en s'affirmant avec la même énergie vis-à-vis du monde qui l'entourait. A cette autorité souveraine, inégalée, s'alliait une humilité unique. Il fut tout à la fois maître de sainteté et maître de vérité. L'autorité de Jésus et son humilité ne se concilient bien que si l'humilité se rapporte à la personne, l'autorité se rapporte au message. Dans une exégèse serrée de Math. XI, v. 27 sq. Henri Monnier trouve la confirmation de son point de vue. « Nul ne connaît le père que le fils. C'est une parabole. Jésus, employant cette forme parabolique qui lui était familière, a voulu dire ceci : De même que seul un fils connaît véritablement son père, de même je suis seul à connaître véritablement Dieu : et par conséquent je suis seul à pouvoir le révéler. »

La renaissance de l'espérance messianique, au temps de Jésus, est attestée par l'histoire de Jean Baptiste qui a précisément proclamé la venue de cette ère. L'originalité du précurseur est dans le domaine des exigences morales ; en rompant par là le cercle étroit du particularisme juif, « en opposant le baptême d'eau et le baptême d'Esprit, en accentuant le rôle négatif du Messie, comme juge, ... et son rôle positif, comme dispensateur de l'Esprit, Jean frayait les voies à une notion plus haute : et véritablement, à ce point de vue, il a été plus qu'un prophète. »

Il s'agit maintenant de déterminer l'attitude de Jésus vis-à-vis de l'espérance messianique contemporaine et avant tout de chercher la réponse à cette question : Jésus s'est-il appelé le Messie ? Or, Jésus ne s'est pas donné ce titre, pas plus du reste que celui de Fils de David, qui était le terme dont on se servait couramment pour désigner le Messie. « A plusieurs reprises, il lui a été décerné : il ne l'a jamais employé lui-même ; » il n'a point entendu être le fils de David. « Dans la filialité divine du Messie, il ne faut rien voir de métaphysique. Elle s'entendait au même sens que la filialité divine d'Israël. Le Messie était à la fois le représentant de Dieu sur la terre et le représentant d'Israël devant Dieu : la vivante personification du peuple de Jahveh, par conséquent, l'ob-

jet particulier de son amour. » Henri Monnier arrive à formuler ainsi le résultat de ses investigations sur ce point spécial : Jésus s'est reconnu vis-à-vis de Dieu une situation à part, et telle que personne d'autre sur la terre n'y aurait pu prétendre. Il a invité ses contemporains à devenir des « fils de Dieu » au sens moral, mais lui-même il a eu le sentiment d'être le *fils préféré* de Dieu, « son Elu, son Oint. »

Dans le développement de la conscience messianique de Jésus, le baptême joue un rôle considérable ; cet acte fut une initiation, et, après avoir durant les trente premières années de sa vie pris conscience du divin qui était en lui, acheva de révéler Jésus à lui-même ; il avait déjà conscience d'être fils de Dieu, « il sentit que l'Esprit de Dieu s'emparait de lui et le poussait à la conquête de son peuple, » ce fut une révélation soudaine qui ne faisait que prolonger le passé. Il ne saurait être que le Messie, mais en quel sens le serait-il ? S'il ne le pouvait être qu'en s'adaptant aux exigences de son milieu, il lui était impossible de s'approprier la substance de l'idéal messianique qui était celui de ses contemporains : « cette conviction fut le résultat de la crise qu'on nomme la tentation au désert. » Dès cette heure là, il est aisé de discerner qu'il y aura entre lui et l'idéal traditionnel « un abîme ; » c'est précisément l'existence de cet abîme qui nous fait comprendre comment a pu se produire le malentendu entre Jésus et les Galiléens et même entre Jésus et ses propres disciples : les Galiléens et les disciples espérant retrouver en lui le Messie de leurs rêves terrestres, Jésus voulant, lui, être un Messie selon le cœur de Dieu. Envisagés à ce point de vue les miracles du Christ sont avant tout, non des actes de puissance, mais des actes de miséricorde. Cette opposition irréductible entre les deux conceptions messianiques apparaît nettement dans la scène de Césarée de Philippe, dont « l'épisode de la transfiguration est le complément indispensable... » Jésus a désiré garder le silence sur sa nature intime, sur ses rapports avec Dieu, sur sa messianité, et a voulu que ses disciples observassent la même loi, tant qu'il serait sur la terre. Par là, il entendait, tout en fortifiant leurs

convictions intimes, couper court à toute agitation messianique. » Quant à l'entrée de Jésus à Jérusalem, qui semble contredire les affirmations présentes, « Jésus ne s'est manifesté comme Messie qu'au moment où il lui est apparu que cette manifestation, loin d'aller à l'encontre du dessein sublime qu'il avait formé de mourir pour les hommes, devait au contraire en hâter l'exécution. » Que faut-il penser de la déclaration de Jésus devant Caïphe et le sanhédrin ? On sait qu'en réponse à la question du souverain sacrificateur : « Dis nous si tu es le Messie, le fils du... ? Béni soit-il ! » (Marc XIV 61-62.) Jésus répond : « Tu l'as dit ; et à partir de maintenant, vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la Force venant sur les nuées du ciel. » Jésus a décliné le serment ; il n'a pas répondu d'une manière positive, l'expression « tu l'as dit » était bien un mode d'affirmation, mais qui laissait à l'interlocuteur la responsabilité de l'expression qu'il avait employée. Henri Monnier rapproche cette proposition de celle tout analogue de Jésus devant Pilate, il y voit également une fin de non recevoir, une formule, non d'affirmation, mais de concession, une adhésion mitigée, donnée à contre cœur, et qui réservait le sentiment personnel de Jésus. Après avoir condamné Jésus, comme Messie futur, les membres du sanhédrin eurent la suprême habileté de le faire condamner par Pilate comme Roi des Juifs, comme révolutionnaire, comme cherchant à soulever le peuple. En résumé il résulte du témoignage des Evangiles que Jésus, écartant le messianisme charnel de ses contemporains, s'est proclamé le Fils de l'homme. Il s'agit de pénétrer le sens de ce terme.

Rien ne nous autorise à trouver dans l'expression « fils de l'homme » une nuance particulière d'humilité ; ce terme désigne tout simplement l'homme, un membre de l'espèce humaine ; le sens de l'expression est élucidé par le seul texte de l'Ancien Testament, où se trouve le mot *bar-énash* (Dan. VII, 13). Il est curieux de constater que d'une part Jésus s'est couramment désigné par ce terme et que d'autre part jamais ni les disciples, ni les interlocuteurs du Christ ne l'ont appelé ainsi ; enfin ce terme est resté certainement in-

compris de l'Eglise primitive. Or, nous constatons qu'il n'y a aucun texte sûrement antérieur à Césarée de Philippe qui contienne ce terme. De ce texte (Marc VIII, 29-31) il ressort que Jésus s'est révélé à ses disciples comme le Fils de l'homme après leur avoir interdit de dire qu'il était le Messie. Le titre qu'il entendait graver dans leur esprit, le seul qu'il acceptât, c'était le titre de Fils de l'homme. Dès lors, nous le voyons se désigner d'une façon constante comme « l'Homme. » Henri Monnier fait ici une distinction importante : « Lorsqu'il est question des travaux, des souffrances, de la mort de l'Homme il n'y a pas de doute : c'est de Jésus qu'il s'agit. Mais lorsque les Evangiles font allusion à l'Homme qui doit venir sur les nuées du ciel, rien n'indique, si l'on fait abstraction des autres passages, qu'il soit question de Jésus. »

Ainsi donc, le Fils de l'homme n'est pas l'homme idéal, mais l'homme de Daniel, c'est-à-dire un personnage essentiellement eschatologique, un être préexistant qui, avant d'apparaître sur les nuées du ciel, existait ailleurs et sera un jour appelé à être tout à la fois le juge et le roi du monde. Si le point de départ de cette notion se trouve dans Daniel, il n'en est pas moins vrai que l'Homme, tel qu'il apparaît dans les Evangiles, déborde le cadre étroit de la vision de Daniel : ce dernier paraît avoir subi des influences persanes. « Jésus a transmué l'espérance de son peuple en l'espérance de l'humanité. Il a proclamé qu'il était l'accomplissement de la Pensée de Dieu par rapport au monde : l'homme dans sa pureté originelle. » Résumant sa pensée sur un sujet dont la complexité égale l'importance, Henri Monnier écrit : « Quand il s'est appelé l'homme, c'est véritablement comme s'il avait dit, je suis l'Homme vrai, fait à l'image de Dieu ; et, parce que je suis l'Homme, je suis le Juge, — votre juge, je suis le Fils de Dieu, associé à sa royale puissance. Le terme d'homme implique tout cela : filialité divine en un sens unique, préexistence, — au moins idéale, mais sans doute aussi, dans la pensée de Jésus, réelle, — sainteté, royauté.

III

Le *Révéléateur*, que nous avons en Jésus, fait l'objet d'une étude attentive. Jésus n'a ni agi, ni pensé en révolutionnaire. La définition que voici nous paraît fort heureuse : « Le vrai docteur est celui qui sait garder de la révélation ancienne tout ce qui conserve une valeur permanente, en y ajoutant des éléments nouveaux. » L'exposé qui suit est destiné à confirmer la thèse avancée.

La déclaration capitale Matthieu V, 17 est présentée sous son vrai jour; elle ne peut évidemment signifier qu'une seule chose : Jésus affirme, puisqu'il ne s'agit point ici d'accomplissement pratique des exigences légales, mais d'un accomplissement dans l'ordre des idées, qu'il a amené les exigences de la Loi et des Prophètes à leur point de perfection. Tout le contexte nous amène à déterminer ainsi la pensée du Maître et, à la lumière de cette affirmation d'une portée si capitale, tout le développement qui suit, c'est-à-dire non-seulement V, 21 à 48 mais aussi VI, 1 à 18, apparaît singulièrement impressif et vivant; il va sans dire qu'il en faut détacher les portions, empruntées à d'autres discours du Christ, V, 23-26, 29-30; VI, 9-15. Sur ce point spécial, les considérations de Zahn, dans son commentaire de Matthieu¹, et celles de Joh. Weiss² méritent d'être lues par les exégètes; ce dernier fait observer avec finesse que Jésus dit : οὐ... καταλύσαι ἀλλὰ πληρῶσαι sans objet. C'est avec raison que Henri Monnier rapproche de cette parole les petites paraboles (Marc. II, 21-22). A propos du serment (Mat. V, 33-37), aux considérations présentées, nous ajouterons que « accomplir, ce sera s'en passer complètement en inspirant aux autres une telle confiance en notre absolue droiture qu'ils n'auront plus l'idée d'exiger de nous jamais aucun serment quelconque, tandis qu'eux mêmes de leur côté nous auront si bien con-

¹ Th. Zahn, *Das Evangelium des Matthäus*. Leipzig, Deichert 1903, p. 210 sq.

² Joh. Weiss. *Die Schriften des Neuen Testaments*. Göttingen, Vandenhœck u. Ruprecht, 1906, p. 246 sq.

vaincus de leur entière véracité que nous renoncerons à leur demander de solenniser leurs promesses. » Henri Monnier n'est pas loin de penser que les mots « et tu haïras ton ennemi » (Mat. V, 43) ont été ajoutés après coup, par un rédacteur soucieux d'accentuer un contraste qu'il trouvait insuffisamment exprimé.

Si, par sa critique de la Loi et du Temple, Jésus se rattache à la grande tradition prophétique, il est pourtant infiniment plus profond et plus conséquent que les prophètes ne pouvaient l'être. « Jésus ne procède pas à coup d'affirmations tranchantes et de critiques acérées. Il fait une œuvre essentiellement positive. »

La difficulté que présente Mat. V, 18-19 est fort grande; d'abord, cette pensée, nous la retrouvons dans Luc XVI, 17; « les deux paroles diffèrent trop par le sens, et elles sont trop semblables par la forme pour que Jésus les ait prononcées successivement; la forme adoucie de Matthieu paraît plus authentique à Henri Monnier et nous croyons qu'il a raison, il en détermine ainsi le sens: « Jésus a maintenu la souveraineté de la Loi jusqu'au jour de l'accomplissement c'est-à-dire jusqu'à la venue définitive du « Royaume; » mais par la loi il faut entendre la Loi nouvelle qu'il était venu inscrire dans les consciences. Cette loi qui n'était autre que l'ancienne, mais transfigurée, ne pouvait être abrogée que par l'avènement du monde nouveau. » On peut se demander si Jésus a pu parler ainsi; nous aurions pour notre part quelque peine à nous prononcer nettement sur ce point. Pour Zahn (op. cit.), Jésus a voulu dire que, sans avoir été accompli, aucun des éléments de la loi ne passerait; elle atteindrait ainsi son but dans toutes ses parties. Pour concilier cette sentence avec d'autres qui paraissent contradictoires, Joh. Weiss (op. cit.) a recours à l'hypothèse suivante: dans les décisions qu'il a prises sur les questions de détail, Jésus aurait montré plus de liberté et moins d'égards pour ce qui est ancien, que dans la théorie ou dans son sentiment général sur la tradition... Pendant un certain temps la parole hardie et l'acte libre ont pu subsister côte à côte avec un

pieux respect des choses anciennes; néanmoins ces paroles n'appartiennent pas d'une manière absolument certaine à celles qui nous révèlent, en leur profondeur, les sentiments du Christ. A. Loisy¹ est plus radical: « il n'est pas dit que la loi va durer seulement jusqu'à la fin du monde censée prochaine, mais qu'elle durera, immuable dans son ensemble et dans ses plus menus détails, aussi longtemps que le monde et l'on ne dit pas que le monde doive finir bientôt.... Ces choses-là ne passeront pas sans accomplissement. Mais si telle est visiblement l'idée du rédacteur, elle est non moins visiblement adventice.... L'hypothèse la plus vraisemblable sur l'origine de ce morceau est qu'on l'aura introduit après coup, comme une sorte de glose anti-paulienne, dans la première rédaction du discours. »

Jésus ne s'est pas borné à révéler aux hommes une loi nouvelle, il leur fit retrouver Dieu et, à ce propos, Henri Monnier trace le parallèle entre le Dieu du judaïsme et le Dieu de Jésus. Le portrait du premier nous paraît précis et sobre. « Jamais la paternité divine n'est mise en rapport avec les individus, Dieu est purement et simplement le Père de la nation.... » En général ce n'est pas la confiance qui domine dans l'âme juive: c'est la terreur. Car Dieu est essentiellement le Dieu qui punit: il est rarement le Dieu qui récompense. » Quant au Dieu de Jésus, on peut se demander si Jésus lui a donné l'appellation de « céleste, » ce qui est certain c'est que pour lui « l'amour divin n'est limité par aucune considération de race, de religion ou de moralité. » « Le Dieu transcendant y est redevenu dans l'Évangile le Dieu immanent, mais sans rien abdiquer de sa grandeur, ni de sa spiritualité.... » « Au lieu d'inspirer une terreur sacrée, la proximité de Dieu crée dans les âmes une impression de confiance absolue. » A cette question qui se présente à l'esprit: Comment Jésus concilie-t-il l'amour de Dieu avec l'existence de la souffrance et du péché? Henri Monnier répond: « Tous les contrastes ténébreux s'évanouissaient dans la lu-

¹ Alfred Loisy. *Le discours sur la montagne*. Paris, Picard, 1903.

mière. Mais la lumière ne venait pas du dehors : elle venait du dedans. Si Jésus a affirmé la paternité divine avec une telle puissance et une telle sérénité, c'est que, portant Dieu dans son âme, il le retrouvait partout. » Cette divine confiance de Jésus a trouvé dans la prière son expression parfaite : et c'est sous cette forme qu'il l'a inculquée aux siens.

IV

Avant d'exposer la mission historique de Jésus, comme Sauveur, il faut déterminer le sens même du terme : sauver. Or, il signifie tantôt préserver de la mort, tantôt guérir ; d'autres fois, le verbe sauver se rapporte à la fois à la guérison d'une infirmité et à la préservation de la mort. En outre, il trouve également son emploi dans l'ordre spirituel et là encore il peut avoir les deux nuances : soit guérir soit préserver de la mort, soit enfin l'une et l'autre à la fois. Il sera sauvé « équivaut donc souvent à l'expression il sera préservé du châtement final qui viendra sur le monde. » Il entrera dans le royaume de Dieu, ou il vivra, sont des termes d'une valeur analogue.

Pour entrer dans le royaume il faut faire pénitence ; si d'une part aux hommes « il a révélé le Père et, en leur donnant conscience de leur filialité divine, leur a fait apercevoir le prix véritable de leur âme, » d'autre part il a la certitude d'être venu appeler les pécheurs à la repentance et « de la repentance, il a fait la condition du salut. » « Tout son ministère se concentrait dans l'appel à la repentance. » Il se rattache ainsi aux enseignements de ses contemporains juifs, mais conformément à sa méthode habituelle, il l'a transportée du domaine des actes dans celui des intentions. » C'est à celui qui se repent, à celui là seul qu'il accorde le pardon ; mais, en le « proclamant, il suscite l'attitude intérieure qui l'implore et qui l'obtient. » Quant au rapport entre la repentance et la foi, Henri Monnier le détermine ainsi : « la pénitence devait à la foi qui y était développée une part de sa merveilleuse efficacité ; la foi, c'est la confiance. Les relations entre

foi et repentance sont très complexes ; si la foi n'est pas nécessairement liée à la repentance, étant en soi une réalité d'ordre différent et comportant des déterminations variables, la *foi qui sauve* renferme toujours un élément de repentance. « Il n'est donc pas très exact de dire que l'Évangile annonce le salut *par la foi*. C'est le salut par la *repentance* qu'il faut dire si l'on veut être tout à fait vrai... » En invitant ses contemporains à la pénitence Jésus voulait les préparer à la venue du Royaume de Dieu.

Ce royaume avait été annoncé par les prophètes, envisagé dans l'origine comme le règne universel de Jahvé, il se matérialise avec Daniel : « le règne des saints s'est en partie substitué au règne de Dieu. » Ailleurs, ce règne est envisagé surtout comme l'antithèse du règne de Satan et par conséquent, si ces deux notions sont symétriques, le règne de Dieu devait être l'abolition de la souffrance et du péché ; « le siècle à venir apportera la solution de toutes les énigmes qui tourmentent l'âme humaine, il doit se réaliser sur la terre et particulièrement en Palestine. » Jésus, écrit Henri Monnier, avait en face de lui un idéal singulièrement complexe. Le Règne de Dieu, c'était, soit le règne de la Thora, soit le règne des saints, soit enfin le règne divin conçu par opposition au règne de Satan. » Jésus n'a jamais conçu le Règne de Dieu comme l'établissement d'une souveraineté politique. Mat. XI, 12 (ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν βιάζεται, καὶ βιασται ἀρπάζουσιν αὐτήν) blâme expressément les tentatives des zélotes ; cette interprétation qui est en particulier celle de Joh. Weiss (voir *Die Schiften des N. T.*, p. 293-4) fournit la seule explication satisfaisante d'un passage difficile. Jésus repousse le messianisme des zélotes : « pour Jésus, l'alternative qui se pose ne consiste pas à savoir qui, des Juifs ou de leurs oppresseurs, aura la victoire, mais qui l'emportera de Dieu ou de Satan. Il n'avait affaire qu'à Satan. C'était lui, non César, qu'il était venu détrôner. » Par suite, Jésus avait à affranchir les hommes de Satan, « il s'est consacré sans relâche à cette œuvre de libération. » L'explication du passage difficile Luc XVII, 20-21 nous a satisfait pleinement : les termes οὐκ

ἔρχεται... μετὰ παρατηρήσεως veulent dire : « Il vient sans qu'on s'en rende compte. Il est donc, en un certain sens, une réalité invisible. » Ἐντὸς ὑμῶν signifie : au milieu de vous. « Que veut dire Jésus ? Il accentue le caractère invisible et actuel du règne de Dieu, sans écarter sa manifestation à venir : au contraire. D'invisible, le règne de Dieu deviendra visible, mais il est déjà là... parce que Jésus est là. » Cette conception des choses est confirmée par Luc XII, 54-56. « Le royaume est présent, en réalité, puisque Jésus est là ; futur, puisque les hommes ne s'aperçoivent pas encore de sa venue, et qu'un jour, ils seront obligés de s'en apercevoir. »

Comment viendra-t-il ? non par *évolution* mais par *révolution*. Et l'œuvre de Jésus, comme Sauveur, a été de préparer l'intervention divine qui devait porter le dernier coup à la puissance de Satan. Mais il était « l'Homme » de Daniel. Dès lors, il pouvait bien remplir une mission prophétique : il ne devait régner au nom de Dieu qu'après avoir passé par la mort. Il faut toujours avoir présent à l'esprit ce double caractère de prophète actuel et de Messie à venir, qui définissait Jésus. Il y a un rapport évident entre sa messianité et sa notion de royaume. Il était, en puissance, l'Homme de Daniel ; de même il personnifiait en puissance le règne futur de Dieu sur la terre. »

Dans le tableau à tracer de l'eschatologie de Jésus, le discours sur la ruine de Jérusalem et la fin du monde tient une place considérable ; chacun sait à quel point sont complexes les problèmes qu'il soulève. Pour notre auteur, « il renferme une prophétie de Jésus qui se rapporte à la ruine de Jérusalem et à l'avènement de l'Homme, lequel doit clôturer l'histoire de ce siècle présent. Entre la catastrophe désormais prochaine où s'engloutiront irrémédiablement les espérances nationales d'Israël et la fin du monde il y a une connexion certaine. C'est une prophétie. Elle ne s'est pas réalisée. »

Nous ne sommes pas convaincu que les mots οὐδέ ὁ υἱός (Marc XIII, 32) doivent être retranchés, comme le pense Henri Monnier ; ils sont conservés par Westcott-Hort, B. Weiss et Nestlé ; leur difficulté même constitue la meilleure

sauvegarde de leur authenticité et de bonne heure ils ont dû scandaliser les copistes qui pouvaient aisément y voir une diminution de la gloire parce que de la toute-science de Christ. Voici comment la pensée de Henri Monnier sur le discours eschatologique a été résumée par lui : « Jésus n'a jamais professé une eschatologie spiritualiste. Mais l'expérience religieuse des croyants a transposé dans l'ordre spirituel les prédictions de Jésus. Et Jésus lui-même, parvenu à la royauté du monde de l'Esprit, a interprété dans l'âme des croyants sa vision prophétique. » Nous regrettons vivement que Henri Monnier n'ait pas abordé de front l'exégèse de Mathieu XXVI, 64 et des parallèles, c'est-à-dire de la déclaration de Jésus, devant le sanhédrin, en réponse à la question de Caïphe : « ...désormais vous verrez le Fils de l'homme siégeant à la droite de la Puissance de Dieu et venant sur les nuées du ciel. » L'auteur mentionne et discute ce passage à propos d'autres sujets, mais n'aurait-il pas dû le faire figurer aussi ici ? Une analyse minutieuse des éléments de cette affirmation aurait eu peut-être pour résultat de modifier certaines conceptions de l'auteur. Nous avouons n'avoir pas été pleinement convaincu par l'argumentation de Henri Monnier en ce qui concerne l'eschatologie de Christ, sauf pour la description qu'il donne du jugement et du monde à venir, d'après les Évangiles synoptiques, description à laquelle nous n'avons aucune objection fondamentale à faire.

V

Jésus fut enfin Rédempteur : l'attention se concentre sur la mort de Christ. Dès l'origine, Jésus a « écarté le messianisme charnel qui éblouissait l'imagination de ses contemporains ; » en « renonçant à suivre la voie qui l'eût mené au triomphe, il a choisi résolument la voie qui devait le mener à la croix. » Jésus, déjà quand il prononçait la parole : *Il viendra des jours où l'époux leur sera retiré : alors ils jeûneront* (Marc II, 19-20) a eu le pressentiment de sa mort ; ces pressentiments-là étaient dès cette époque en corrélation

avec certains faits extérieurs, en particulier l'opposition des scribes et des pharisiens qui s'est manifestée en diverses circonstances. C'est à la suite de la multiplication des pains, après laquelle Jésus a repoussé l'offre de la couronne royale, que la pensée de la mort s'est précisée dans son esprit et qu'il a par suite cherché à pénétrer ses disciples de la nécessité de ses souffrances. Dès cette heure-là Jésus était résolu à mourir.

En montant à Jérusalem, « en acceptant le titre de Fils de David que lui discernait la foule, il se désignait au sanhédrin comme prétendant au trône messianique; à Pilate, comme le roi des Juifs et l'adversaire de César et, si à cette occasion il a pleuré sur Jérusalem quand il l'a aperçue, c'est que, tout en offrant à la ville une occasion suprême de se convertir, il savait qu'elle n'en profiterait pas. » A propos de la condamnation à mort que le sanhédrin prononce, je lis ces lignes: « le sanhédrin n'osa pas prendre la responsabilité de l'exécution. Il préféra se mettre sous le couvert de l'autorité du procureur; » elles ne nous paraissent pas rigoureusement exactes: en effet, les autorités juives ne pouvaient pas prendre cette responsabilité; elle le firent sans doute, mais dans des temps troublés seulement et en l'absence du procureur, comme dans l'intervalle entre la mort de Festus et l'arrivée de son successeur Albinus. Les Juifs devaient obtenir la confirmation de la sentence de mort qu'ils avaient prononcée et seul le procureur avait qualité pour la faire exécuter¹.

La pensée de la mort nécessaire a dû être, dans l'âme de Jésus, le produit de ses réflexions; « il n'est pas aventuré de supposer qu'il y avait un certain rapport entre sa vocation et ses souffrances futures; » il existe, — et c'est ce qu'il faut noter en tout premier lieu, — une affinité spirituelle entre la personne historique de Jésus et le type prophétique du Serviteur de Jahveh; » c'est si vrai que « des traits qui caractérisent le Serviteur, il n'en n'est aucun qui ne s'applique à

¹ E. Schürer, *Geschichte des Jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 3^{me} édit. 1898, 2^{me} vol. p. 209.

Jésus.... L'expiation par la souffrance était une réalité concrète pour les hommes de ce temps-là. L'idée de la réversibilité des mérites était familière au judaïsme contemporain. » Sur ce point particulier, Henri Monnier conclut : Jésus a expié *réellement* et dans sa pensée *définitivement*.

Quelle est donc la haute signification de la mort de Jésus? Par la pénitence, le peuple aurait dû racheter les fautes passées; mais le peuple, dans son ensemble, ne veut pas faire pénitence. « Si l'absence de repentir était un signe d'endurcissement, si, dans cet endurcissement, Jésus avait aperçu l'effet de la malédiction divine, il pouvait espérer que ses souffrances, en expiant les crimes qui avaient entraîné un pareil châtiment, rendraient aux Israélites la possibilité de « faire pénitence » : de là l'expression « donner sa vie en rançon pour plusieurs » (Marc X, 45); tandis que le Psaume 49 affirme que « le rachat de leur vie est cher : il n'aura jamais lieu », Jésus fournit aux hommes, dans sa mort, ce rachat impossible à trouver. »

« Le symbole de la rançon et celui de la coupe (Marc X, 39, 45) se combinent entre eux et avec des éléments nouveaux, dans la Sainte Cène. » Le tableau synoptique des six versions différentes de ce récit et l'analyse des divergences, comme des ressemblances qu'ils présentent, sont tracés avec soin. Quant à la valeur de l'acte lui-même, « en rompant le pain et en faisant circuler la coupe, Jésus illustre sous deux formes parallèles la même pensée. Il y avait là une double parabole, qui représentait sous les yeux des siens les souffrances qu'il était appelé à endurer pour leur salut »; en outre, l'idée d'alliance ne saurait être éliminée de ce dernier repas, « qui a nettement un caractère « sacrificiel » et devait évoquer « dans l'esprit de tout Juif pieux » le sacrifice par lequel Moïse avait fondé l'alliance du Sinaï. » En résumé, voici la portée de la Cène : « elle est le renouvellement transfiguré de la fête sacrificielle instituée au Sinaï, par Moïse, pour l'inauguration solennelle de l'ancienne alliance. Elle établit entre les participants un rapport d'amour, entre les disciples et leur Maître un lien de reconnaissance, entre eux tous et le Père, un lien

d'obéissance qui garantit sa bénédiction. Jésus l'organise au moment où le passé tout entier s'écroule. Avant de se séparer de ses disciples, il veut marquer son souvenir d'une empreinte ineffaçable dans leur âme, au moyen de cet acte solennel, qui proclame la fin de l'ancienne alliance et l'avènement d'une alliance nouvelle dont Jésus est le médiateur. »

La transfiguration et l'agonie de Gethsémané sont deux scènes qui nous permettent de déterminer le caractère particulier de la mort de Jésus; « en Gethsémané, comme sur le Calvaire, ce qui oppressa le cœur de Jésus, ce fut le péché de l'humanité tout entière... Par un miracle de sympathie, Jésus se solidarisaient devant Dieu avec le monde coupable. » C'est à la lumière de ces considérations qu'Henri Monnier comprend, explique et commente les paroles de la croix.

VI

Ayant montré en Jésus l'Homme, le Révéléateur, le Sauveur, le Rédempteur, l'auteur conclut en élucidant cette question d'une haute importance : la physionomie de Jésus est-elle encore propre à satisfaire les exigences de la conscience moderne ?

Autrefois, sa mission consista à réconcilier et à associer pour jamais, dans l'unité d'une personne vivante, les éléments divins des plus pures religions du monde. En achevant leur œuvre, il a tari les sources de leurs énergies créatrices. Aujourd'hui, personne ne refuse à sa mémoire un tribut d'admiration. On n'ose guère en effet nier la sainteté de Jésus : cette sainteté, qui constitue le véritable fondement de l'apologétique chrétienne, est ce par quoi il dépassait l'humanité; « pourquoi Jésus lui-même n'aurait-il pas fait remonter jusqu'en Dieu le mystère de son être ? » Toute l'argumentation d'Henri Monnier nous paraît d'une élévation qu'égale sa solidité; il y a là de fort belles pages que tous méditeront avec fruit.

Continuant sa démonstration, l'auteur se place maintenant en face d'un nouveau problème, amené par les considérations

précédentes et qui est celui-ci : « l'autorité de Jésus n'est-elle pas amoindrie en une certaine mesure par le désaccord que nous avons constaté entre ses visions d'avenir et la réalité? » La solution qu'Henri Monnier préconise peut être résumée ainsi : ce n'est pas la doctrine de Jésus qui fait autorité, mais sa personne. Et quelques pages plus loin il dira : « Jésus croyait à la fin prochaine du monde. » Nous sommes pour notre part pleinement persuadé que, si Jésus avait vraiment cru à la fin prochaine du monde et l'avait annoncée comme on le prétend, le démenti que les événements ont infligé à ses prophéties, porterait à son autorité un coup redoutable. Mais, ce qu'il faudrait démontrer, c'est qu'il ait annoncé cette fin prochaine et, en dépit des arguments avancés, M. le professeur Bruston a certainement raison quand il s'élève contre l'eschatologie que l'on prête à Jésus mais qui ne fut pas la sienne.

Dans sa conception des rapports de la morale et de la religion, l'Évangile ne saurait être dépassé;... à une religion *nationale* Jésus a substitué une religion *universelle*; il a de plus mis fin à l'ère des religions *rituelles*, « puisque sa religion est purement morale. » En outre, rien n'est plus propre que l'Évangile à satisfaire les aspirations modernes par le fait qu'il n'a jamais fait dépendre le salut de l'adhésion à une formule intellectuelle... « L'acte de foi n'était pas la récitation d'un *Credo* : c'était un cri de l'âme, implorant sa guérison de celui en qui elle croyait. »

Enfin, Jésus n'a pas cru devoir être un réformateur social; par cette affirmation est écartée d'emblée « l'interprétation que le christianisme social a donnée de l'enseignement de Jésus »; « il n'a pas voulu être un Messie social »; sa religion n'en devait pas moins « transformer le monde, non par les observations qu'elle prescrit, mais par les sentiments qu'elle inspire. » Mais, en frémissant à toutes les iniquités dont il était le spectateur, en identifiant sa cause avec celle des petits, des pauvres; des opprimés, en prenant la défense de la femme et de l'enfant, en dressant contre l'égoïsme des possédants le plus terrible réquisitoire,... « il s'est mis à

l'œuvre pour soulager les misères humaines et pour préparer, par la libération des corps, l'affranchissement des âmes : en ce sens il est légitime de voir en lui... le réformateur social par excellence... La véritable révolution il l'a faite dans les profondeurs de l'âme. »

En vertu des liens de solidarité qui unissent les hommes les uns aux autres, les souffrances des justes sont « le salut de l'histoire »; il faut que « toute cette fange séculaire de l'humanité soit enlevée; mais elle ne peut l'être que par une expiation, que les âmes les plus hautes se sentent incapables de réaliser. C'est alors qu'intervient la Croix. »

* * *

Le lecteur qui aura achevé l'étude de cet ouvrage, — si même il ne saurait faire siennes toutes les solutions de l'auteur, — n'en tirera pas moins grand profit de ce travail; par sa nature même, il permet à chacun de se rendre un compte exact de l'état actuel des discussions théologiques relatives aux divers problèmes abordés dans le présent volume. Henri Monnier a voulu être et a réussi à être impartial et objectif; il a traité les questions en elles-mêmes et a su rendre justice à ses adversaires et critiquer ses maîtres et ses amis, sans se départir de la sérénité scientifique. Cependant, il est aisé de se persuader que, pour notre auteur, ce n'est pas avec froideur qu'il expose son sujet : il lui tient à cœur; Henri Monnier désire se rapprocher de la vérité, se l'approprier, et la présenter aux hommes telle qu'elle lui est apparue, et, de cette vérité, il sent l'importance et à quel point elle est nécessaire à tous. Aussi est-ce une impression bien-faisante que laisse dans l'esprit du lecteur un volume préparé avec soin, jusque dans ses détails (voir la table des citations, la table détaillée des matières, qui l'une et l'autre, facilitent grandement les recherches, des notes très riches en renseignements précieux) et destiné à rendre de réels services au public de langue française, que charmera une langue claire et précise.

Jesus Christus heri et hodie ipse et in saecula.
